

VEHICULE – La ville d'Annecy teste Too'In, prototype d'un véhicule à moteurs-roues électriques

Cette petite citadine bi-place, qui ressemble à une Smart, a été assemblée par un « constructeur artisanal » en Haute-Savoie. Signe particulier, le moteur de la Too'In est placé dans les roues. Son objectif premier est de libérer de l'espace, car une motorisation électrique en prend beaucoup. Elle ne dépasse pas les 75km/h, et son autonomie avoisine les 80km. En attendant d'autres partenaires qui pourraient s'associer au projet afin de lancer son développement industriel, cette petite citadine électrique pourra être testée pendant un an dans la ville d'Annecy.

[Lire l'article](#)

ACHAT PUBLIC D'INNOVATION – Un nouveau site européen informe sur les bonnes pratiques pour favoriser la commercialisation de produits innovants

« Public Procurement of Innovation (PPI) Platform », c'est le nom de cette plateforme lancée par ICLEI, le Conseil international pour les initiatives écologiques locales. Elle a pour but d'encourager la commercialisation de produits innovants. Elle met en avant le rôle des acheteurs publics pour stimuler l'innovation. La plateforme contient une base de données et un forum d'échange.

[Lien vers le site](#) (en anglais)

ECLAIRAGE – La commission européenne publie un guide sur l'éclairage public à base de LED

Le guide « Lighting the Cities Accelerating the Deployment of Innovative Lighting in European Cities » estime que l'éclairage à base de LED pourrait permettre d'économiser jusqu'à 70% de l'énergie utilisée pour l'éclairage. Des économies de taille, car l'éclairage public représente environ 50% de la consommation électrique des villes. Le guide décrit comment effectuer la transition vers un éclairage de ce type et présente des cas pratiques de villes européennes ayant déjà fait le pas.

[Télécharger le rapport](#) (en anglais)

INFORMATIQUE – Selon une estimation de Green-IT, l'ensemble des ordinateurs consomment 450 à 900 fois plus d'énergie que les centres informatiques (data centers)

En effet, l'internaute passe plus de temps à lire une page ou interagir avec, par exemple lors de l'écriture d'un e-mail, que le serveur à la générer. De plus, un seul serveur est généralement capable de répondre aux requêtes de plusieurs centaines à plusieurs milliers d'internautes. Green-IT estime ainsi que Greenpeace se trompe de cible avec sa pétition intitulée « Get the internet off coal », qui vise à inciter les gros acteurs du cloud computing à opter pour l'électricité verte. Cette campagne laisse penser que les centres informatiques d'acteurs tels que Google, Apple, Microsoft et Amazon sont les principales sources de consommation d'énergie du web, alors que ce sont les ordinateurs. Des économies d'énergie importantes peuvent ainsi être réalisées en prolongeant la durée de vie des ordinateurs et en optant pour la réduction de la consommation durant la phase d'utilisation, mesures qui peuvent être soutenues par des critères d'achats durables.

[Lien vers l'article](#) – Estimation de la consommation

[Lien vers l'article](#) – Greenpeace se trompe de cible

LABEL DU COMMERCE EQUITABLE – Le film documentaire « Le Business du commerce équitable », diffusé sur ARTE, dénonce certaines mauvaises pratiques

Après avoir enquêté sur Max Havelaar et la Rainforest Alliance, le journaliste Donatien Lemaître met en avant plusieurs mauvaises pratiques identifiées, notamment en République Dominicaine, île qui fournit 33% des bananes équitables de la planète : des producteurs labellisés Max Havelaar y emploient des clandestins haïtiens dans des conditions de travail difficiles. Plusieurs commentaires d'internautes publiés sur le site d'ARTE dénoncent cependant le manque d'objectivité du documentaire.

[Lire l'article](#)

[Lien vers le site d'ARTE](#)

PACTE MONDIAL – 99 entreprises ont été évincées du Pacte Mondial des Nations Unies, mais le nombre de participants continue à augmenter

A ce jour, plus de 7'000 entreprises se sont engagées à aligner leurs opérations et leurs stratégies sur les dix principes du pacte mondial, principes universellement acceptés touchant les droits de l'homme, les normes du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption. Au premier semestre 2013, 99 entreprises ont été supprimées de la base de données des participants, car elles avaient omis de communiquer, deux années consécutives, les progrès réalisés. Le nombre de participants est toutefois plus de six fois supérieur aux entreprises évincées. Par ailleurs, plus de deux tiers des entreprises qui devaient communiquer durant cette même période ont fourni un rapport respectant le minimum requis pour la Communication sur le Progrès (COP).

[Lire l'article](#) (en anglais)